

# Bourse Claudette-et-Denis-Tardif



## PRÉAMBULE

Claudette et Denis Tardif sont des piliers de la francophonie albertaine depuis plus de 40 ans. Claudette Tardif a été, entre autres, doyenne de la Faculté Saint-Jean. Elle est présentement sénatrice et leader adjointe au Sénat du Canada. Denis Tardif a été, entre autres, président et directeur général de l'ACFA et président du Conseil scolaire Centre-Nord (CSCN) ainsi que directeur du Secrétariat francophone de l'Alberta.

## BUT

Le but de la bourse est d'appuyer le développement professionnel du personnel enseignant du CSCN par le biais de stages de formation, de sessions de perfectionnement dans divers domaines de l'éducation ou de voyages d'études, afin de rehausser le leadership pédagogique.

## VALEUR DE LA BOURSE

La valeur annuelle de la bourse sera de 1 750\$.

## ADMISSIBILITÉ

Le demandant doit être un enseignant ayant un contrat continu et présentement à l'emploi du Conseil scolaire Centre-Nord.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

- Validité du développement professionnel demandée; rapport avec le leadership pédagogique.
- Réputation de l'organisme ou de l'institution offrant le développement professionnel demandé.
- Implication de l'enseignant dans le leadership pédagogique de l'école et du CSCN.
- Pertinence et retombées de la formation pour la salle de classe de l'enseignant, l'école et le CSCN.

***N.B. Les études à la maîtrise ne sont pas admissibles.***

## DÉMARCHE À SUIVRE

L'enseignant décrit son parcours professionnel et comment il répond aux critères de sélection. Il expédie sa lettre au CSCN, aux soins du **Comité de sélection, Bourse Claudette-et-Denis-Tardif** au Bureau 322, 8627 rue Marie-Anne-Gaboury, Edmonton (Alberta) T6C 3N1. Pour plus d'information, communiquez avec **Gisèle Bourque** au 780 468-6440/1 800 248-6886 ou par courriel à [gbourque@centrenord.ab.ca](mailto:gbourque@centrenord.ab.ca)

## DATE BUTOIR

Toutes les demandes de bourse doivent être rendues au CSCN en copie imprimée et signée **avant le dernier vendredi de juin à 16 h 30.**

## REMISE DE LA BOURSE

Les récipiendaires de la bourse seront annoncés chaque année à la Journée du Conseil au mois d'août.

La Fondation  
franco  
albertaine

